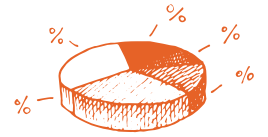


DOTATIONS

AUX SOURCES DE LA SÉGRÉGATION RURALE



27 milliards

C'est le *montant global des dotations* de l'État aux collectivités

en baisse de **33%** depuis 2014

DGF
forfaitaire

DSR

DSU

Dotation générale de fonctionnement (DGF) forfaitaire

Montant global = **7 milliards d'euros**

Calculée en fonction d'une échelle logarithmique

Dotation de solidarité urbaine (DSU)

Montant global = **2,3 milliards d'euros**

918 communes urbaines* en bénéficient

90,71€ = attribution moyenne par habitant

Dotation de solidarité rurale (DSR)

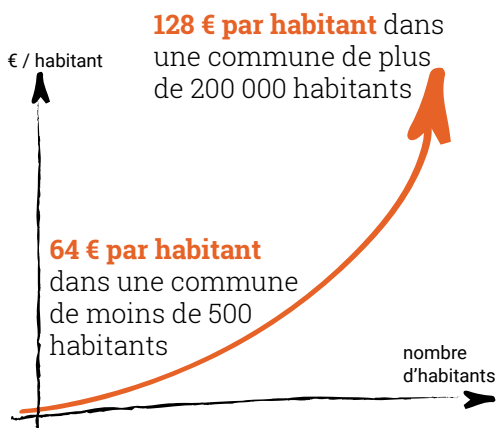
Montant global = **1,6 milliards d'euros**

30884 communes rurales* en bénéficient...

Mais aussi **2308 communes urbaines !**

44,51€ = attribution moyenne par habitant

cherchez l'erreur !



Résultat : Un habitant d'une petite commune rurale compte pour la moitié d'un habitant d'une ville

Résultat :

- La dotation par habitant est deux fois moindre avec la DSR que la DSU
- Il y a plus de communes urbaines qui touchent de la DSR que de la DSU
- Ce différentiel urbain/rural s'accroît avec le choix du Gouvernement d'augmenter principalement la part « bourg-centre » de la DSR

Pour l'État, un urbain vaut deux ruraux : ça suffit !

*sont entendues comme « rurales » les communes de moins de 3 500 habitants.